



Un accompagnement personnalisé
pour rénover votre logement
et faire des économies d'énergie.

L'AUDE À VENIR



Mon coach Eco-logis, C'est quoi ?



Un guichet unique pour vous accompagner dans l'amélioration et la rénovation énergétique de l'habitat.



Comment ça marche ?

Un contact téléphonique avec un conseiller habitat et énergie

pour étudier votre situation. Selon votre lieu de résidence, le conseil est effectué par un bureau d'études indépendant mandaté par le département (Cithadé ou Oc'teha) ou par l'agglomération de Carcassonne.

2.

Une visite de votre logement

par le conseiller pour effectuer un diagnostic et identifier les travaux les plus performants à réaliser.



3.



Un accompagnement pour demander les aides financières pour réaliser les travaux.

C'est pour qui ?

Pour bénéficier du coup de pouce vous devez :

- ✔ Être propriétaire d'un logement construit avant 2001 et vous engager à y vivre pendant encore 6 ans minimum.
- ✔ Avoir acquis ce logement sans l'aide du prêt à taux zéro, au cours des 5 dernières années.
- ✔ Remplir des conditions de ressources.
- ✔ Faire appel à des professionnels agréés.
- ✔ Demander l'aide avant de commencer les travaux.



Quels travaux sont concernés ?

Les travaux d'économies d'énergie : isolation, chauffage, ventilation, menuiseries, combles ...

Les travaux doivent permettre un gain énergétique d'au moins

25%

Quelles aides ?

Avec **mon coach Eco-logis**, vous pourrez demander toutes les aides proposées dans l'Aude pour améliorer et rénover votre logement. C'est l'intérêt de ce programme : avec un seul interlocuteur, vous avez accès à tous les financements possibles.

Les aides
de l'ANAH :

de 35

à 50 %

du montant HT
des travaux,
plafonné à 20 000 €

La prime

Habiter mieux :

10 %

du montant HT
des travaux,
plafonné à 16 000
ou 20 000 € selon
vos ressources

L'aide

de la Région :

1 500 €

L'aide du

Département :

200 €

Autres aides : crédits d'impôt, participation des caisses de retraite, aides des communes, etc ...



Attention

Certaines aides sont exclusives, elles vous empêchent d'avoir droit à des financements pour d'autres travaux. C'est pourquoi il est important de connaître l'ensemble des aides possibles et les conditions d'attribution.

Le programme **mon coach Eco-logis** est piloté par l'État, le département de l'Aude, l'Agence nationale de l'habitat et mis en œuvre par des conseillers habitat et énergie. C'est un service gratuit. Les conseils et préconisations de travaux sont faits en toute indépendance.

Exemples de travaux

" Fini les factures d'électricité impossibles à payer.
Mon coach Eco-Logis nous a aidés à isoler notre maison "

Isolation des murs et changement du système de chauffage.

Réduction de 28% de la consommation d'énergie.



" Grâce à mon coach Eco-Logis nous n'avons plus froid chez nous "

Isolation des combes et changement des fenêtres.

Montant des travaux : 9 693 €

Subventions :

ANAH : 3 150 €

Prime Habiter mieux : 900 €

Région : 1 500 €

Département : 200 €

Caisse de retraite : 2 147 €

Total des aides : 7 897 €

Reste à charge : 1 796 €



Votre facture d'électricité est trop élevée ?

Vous avez des difficultés
à vous chauffer ?

Votre maison est mal isolée,
mal ventilée ?

Pour bénéficier* du programme **mon coach Eco-logis**,
contactez les experts qui pourront vous accompagner.

Un numéro unique : **04 68 11 81 30****.
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14 à 17h.

**prix d'un appel local.

octeha
TERRITOIRES - HABITAT - AMÉNAGEMENT

- La Montagne Noire
- Castelnaudary Lauragais Andois
- Piège Lauragais Malepère
- Limouxin
- Pyrénées Audoises

**carcassonne
agglo**
TERRES D'AUVERGNE

• Carcassonne Agglo

Cithadé
Cité Habitat Développement

- Grand Narbonne
- Région Lezignanaise Corbières
et Minervois
- Corbières Salanque Méditerranée

Plus de précisions sur : www.aude.fr